

L'Épi est une monnaie locale complémentaire qui encourage la finance éthique. La contrepartie des Épis en circulation est placée sur un compte à la Banque Alternative Suisse.

L'Épi est une monnaie papier permettant le contact physique avec la monnaie. Le paiement électronique pourrait être envisagé à l'avenir.

**Le projet de l'Épi vous parle ? Alors,
prenez contact !**

info@epi-vd.ch
www.epi-vd.ch
www.facebook.com/EpiMonnaie
www.twitter.com/EpiMonnaie

**L'Épi a été mis en circulation
le 22 septembre 2018**

Devenir prestataire

**Une monnaie locale et
complémentaire
pour notre région**



Comment ça marche ?

1 Épi = 1 CHF déposé en banque
Il y a des coupures de 1, 2, 5, 10, 20 et 50 Épis
Les Épis sont comptabilisés comme des CHF

Vous êtes soit :

- Producteur
- Artisan, commerçant
- Prestataire de services, par exemple thérapeute
- Association, Collectivité publique

Vous devenez prestataire agréé après avoir pris connaissance de la charte, que vous vous efforcerez de mettre en pratique, après vous être inscrit sur www.epi-vd.ch/adhesion-prestataire/. Vous recevrez alors un agrément de notre part.

La cotisation annuelle pour 2019 est, à choix:

- 60 CHF 120 CH 200 CHF
- collectivité publique 100 CHF ou plus

Comme prestataire agréé:

- Vous êtes visible et géo-localisé sur le site web de l'Association. D'un click, le lien avec votre site fait connaître vos heures et jours d'ouverture ainsi que vos offres promotionnelles.
- Vous obtenez un label pour votre publicité, un autocollant pour votre vitrine.
- Le Comité de l'Association est à votre disposition pour trouver des moyens d'écouler vos Épis. En dernier recours, il est possible pour vous de changer des Épis en CHF.

- Vous pouvez utiliser les Épis reçus soit pour votre usage privé, soit pour le paiement de marchandises, de services, gratifications, etc.
- Vous avez la possibilité d'accepter des Epis pour une partie seulement des prestations.

Vous pouvez aussi accepter les Épis sans contrat avec l'association. Vous ne bénéficiez alors pas des avantages de l'agrément.

La monnaie locale, un levier pour :

- Développer des réseaux, des collaborations, des synergies avec vos fournisseurs ou vos collègues.
- Faire vivre les producteurs, le commerce et l'artisanat local en faisant circuler l'argent ici au service de l'économie réelle, loin des circuits spéculatifs.
- Interpeller les consommateurs, les autorités sur la nécessité de maintenir le commerce local.
- Dire votre appartenance à une communauté de personnes qui veulent plus d'humanité dans les échanges, qui veulent savoir d'où viennent les produits qu'ils achètent, comment, par qui et dans quelles conditions ils ont été fabriqués.
- Rejoindre celles et ceux, associations, entreprises qui sont déjà dans le changement pour un futur possible et qui doivent devenir plus visibles et unir leurs forces.